SCHEMA
DES FORMATIONS MARITIMES PROFESSIONNELLES A LA PECHE

BREVET DE CAPITAINE DE PECHE AU LARGE

(BCPL)

Confère à son titulaire l'aptitude et la qualification pour la conduite, à titre professionnel, des navires de pêche d'une longueur inférieure ou égale à 25 mètres armés à la pêche hauturière

La pêche hauturière est pratiquée par les navires s'éloignant habituellement du port d'exploitation pour une durée supérieure à 120 h (5 jours)

BCPL Formation modulaire (pont) et délivrance du titre

- Six (6) modules de formation
- Quatre (4) qualifications spécifiques

- Durée de navigation effective (selon la situation de 12 à 36 mois)

+ 12 mois de navigation après BCPC

BREVET DE CAPITAINE DE PECHE COTIERE

(BCPC)

Confère à son titulaire l'aptitude et la qualification pour la conduite, à titre professionnel, des navires de pêche armés à la pêche côtière

La pêche côtière est pratiquée par les navires ne s'absentant du port d'exploitation pour une durée supérieure à 24 h et inférieure ou égale à 120 h (5 jours)

BCPC Formation modulaire (pont) et délivrance du titre

- Cinq (5) modules de formation
- Un (1) module de formation optionnel
- Deux(2) qualifications spécifiques

- Durée de navigation effective (selon la situation de 12 à 24 mois)

+ 12 mois de navigation après CPLPCM

CERTIFICAT DE PATRON LAGONAIRE PECHE ET CULTURES MARINES

(CPL PCM))

Confère à son titulaire l'aptitude et la qualification pour la conduite, à titre professionnel, de navires de pêche ou aquacole (cultures marines) pour une navigation maritime professionnelle de pêche lagonaire

La pêche lagonaire est pratiquée par les navires naviguant en eaux intérieures et au-delà de celles-ci jusqu'à 2 milles dans la mer territoriale et ne s'absentant du port d'exploitation pour une durée inférieure ou égale à 24 h

CPL PCM Formation modulaire (pont) et délivrance du titre

- Quatre (4) modules de formation
- Un (1) module de formation optionnel
- Deux(2) qualifications spécifiques

- Durée de navigation effective (selon la situation de 12 mois)

+ 3 mois de navigation après CIN PCM

avoir 18 ans niveau CAP ou BEP

CERTIFICAT INTIATION NAUTIQUE PECHE ET CULTURES MARINES

(CIN PCM)

Matelot

Confère à son titulaire l'autorisation d'embarquer à bord des navires de pêche (fonction d'appui)

CIN PCM Formation modulaire (pont) et délivrance du titre

- Cinq (5) modules de formation
- Un (1) module de formation optionnel
- Un (1) qualification spécifique

- Durée de navigation effective de trois mois pour la délivrance du Certificat de marin de quart à la passerelle ou à la machine

Pour toutes informations spécifiques en fonction de votre situation, contacter la Direction Polynésienne des Affaires Maritimes : formation.dpam@maritime.gov.pf